

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 08 MARS 2021

Objet : **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CCI DE L'AIN ET LA CENTRALE NUCLEAIRE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE DU BUGEY - CNPE**

Membres élus présents : MM. BAILLY - MME BERTHOLON – BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - MME BRUN-MILLET - MM. BUGAUD - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT – FRATTA - GALLET - JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MARTIN - MERCIER - MONNET - MME NALLET - MM. PENON - PRADEL – VERNE - MME VILLARD

Une convention de partenariat a été signée le 7 novembre 2019 entre la CCI de l'Ain et la Centrale Nucléaire de Production d'Electricité du Bugey dans le cadre du déploiement et de l'animation de la plateforme Ecobiz nucléaire.

Cette plateforme, élaborée en collaboration avec la CCIR, EDF Régional et les CCIT Nord Isère, Drôme et Ardèche, permet de référencer les entreprises locales intéressées par les marchés en sous-traitance proposés par les grands donneurs d'ordre dans le cadre du Grand Carénage.

A ce jour, la plateforme référence 80 entreprises toutes régions confondues dont 40 de l'Ain sont inscrites. Dans le cadre de cette convention, le CNPE du Bugey apporte à la CCI de l'Ain une contribution de 5 000 € pour la mise en œuvre des actions.

Un comité de pilotage s'est tenu le 19 novembre dernier pour présenter le bilan de la période et les actions proposées pour 2021. A l'issue de ce Comité de pilotage, le CNPE propose à la CCI de renouveler ce partenariat pour une nouvelle période d'un an, dans les mêmes conditions.

Il vous est donc demandé de bien vouloir donner votre accord pour le renouvellement de cette convention de partenariat entre la CCI de l'Ain et la Centrale Nucléaire de Production d'Electricité du Bugey dans les mêmes conditions que celles de 2019.

L'Assemblée donne son accord pour le renouvellement de cette convention de partenariat entre la CCI de l'Ain et la Centrale Nucléaire de Production d'Electricité du Bugey dans les mêmes conditions que celles de 2019.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	32
- Nombre de Membres présents	24
- Nombre de voix pour	24
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Vice-Président



Patrice FONTENAT
Président

